



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Couche-Tard vend ses activités de carburant pour l'aviation

---

**Laval (Québec), le 3 septembre 2014** – Alimentation Couche-Tard inc. (ci-après « **Couche-Tard** ») (TSX: ATD.A ATD.B) annonce aujourd'hui qu'elle a signé, par l'entremise de sa filiale en propriété exclusive, Statoil Fuel & Retail AS, un contrat avec Air BP pour la vente de ses activités de carburant d'aviation. La vente se fera par l'entremise d'une vente d'actions en vertu de laquelle Air BP achèterait 100% des actions émises et en circulation de Statoil Fuel & Retail Aviation AS (« **SFR Aviation** »).

Cette transaction, qui est assujettie aux approbations réglementaires et conditions de clôture usuelles, devrait être complétée d'ici la fin de 2014. De plus, les parties ont convenu pour le moment de ne pas divulguer le prix d'acquisition.

SFR Aviation fournit des produits de carburant d'aviation à des avions de ligne, l'aviation générale, militaire et clients en vrac dans neuf pays d'Europe du Nord. Les employés de SFR Aviation resteront employés par la même entité juridique qu'avant la vente des actions.

Air BP est l'un des plus grands fournisseurs mondiaux de produits et de services de carburant pour les avions. Cette acquisition vient compléter la présence actuelle d'Air BP dans la région et leur permettra de développer ce marché en croissance avec des perspectives à long terme.

« Le changement de propriétaire assure la solidité de l'entreprise pour l'avenir et, à son tour, crée de nouvelles possibilités passionnantes pour nos employés », a indiqué Jonas Palm, vice-président principal, Produits spéciaux, Statoil Fuel & Retail AS.

#### **Profil**

Couche-Tard est le chef de file de l'industrie canadienne du commerce de l'accommodation. Aux États-Unis, elle est la plus importante société en tant que chaîne de magasins d'accommodation indépendante en fonction du nombre de magasins exploités par la société (magasins corporatifs). En Europe, Couche-Tard est un chef de file du commerce de l'accommodation et du carburant pour le transport routier dans les pays scandinaves et baltiques tandis qu'elle a une présence significative en Pologne.

Au 20 juillet 2014, le réseau de Couche-Tard comptait 6 243 magasins d'accommodation en Amérique du Nord, dont 4 478 offraient du carburant. Son réseau

nord-américain est constitué de 13 unités d'affaires, dont neuf aux États-Unis, couvrant 40 états et quatre au Canada, couvrant les dix provinces. Plus de 60 000 personnes œuvrent dans l'ensemble de son réseau de magasins et aux centres de services en Amérique du Nord.

En Europe, Couche-Tard exploite un vaste réseau de vente au détail en Scandinavie (Norvège, Suède, Danemark), en Pologne, dans les pays baltiques (Estonie, Lettonie, Lituanie) et en Russie qui comptait 2 250 stations-service au 20 juillet 2014, dont la majorité offrent du carburant pour le transport routier et des produits d'accommodation alors que certaines sont des stations-service automatisées sans employé vendant du carburant pour le transport routier seulement. La société offre aussi d'autres produits tels que de l'énergie stationnaire, du carburant pour le secteur maritime, du carburant pour l'aviation, des lubrifiants et des produits chimiques. Couche-Tard exploite des terminaux clés et des dépôts de carburant dans huit pays. En incluant les employés travaillant dans les stations franchisées portant la bannière Statoil, environ 17 500 personnes travaillent dans son réseau de détail Européen, ses terminaux et ses centres de services.

De plus, en vertu de contrats de licences, quelque 4 600 magasins sont exploités sous la marque Circle K dans 12 autres pays (Chine, Émirats arabes unis, Guam, Honduras, Hong Kong, Indonésie, Japon, Macao, Malaisie, Mexique, Philippines et Vietnam), ce qui porte à plus de 13 000 le nombre de magasins dans le réseau de Couche-Tard.

**Source :**

**Raymond Paré**, vice-président et chef de la direction financière

Tél. : (450) 662-6632 poste 4607

**relations.investisseurs@couche-tard.com**

Les déclarations contenues dans ce communiqué, qui décrivent les objectifs, les projections, les estimations, les attentes ou les prédictions de Couche-Tard peuvent constituer des déclarations prospectives au sens des lois sur les valeurs mobilières. Ces déclarations se caractérisent par l'emploi de verbes à la forme affirmative ou négative, tels que « croire », « pourrait », « devrait », « prévoir », « s'attendre à », « estimer », « présumer », ainsi que d'autres expressions apparentées. Couche-Tard tient à préciser que, par leur nature même, les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes, et que ses résultats, ou les mesures qu'elle adopte, pourraient différer considérablement de ceux qui sont indiqués ou sous-entendus dans ces déclarations, ou pourraient avoir une incidence sur le degré de réalisation d'une projection particulière. Parmi les facteurs importants pouvant entraîner une différence considérable entre les résultats réels de Couche-Tard et les projections ou attentes formulées dans les déclarations prospectives, mentionnons les effets de l'intégration d'entreprises acquises et la capacité de concrétiser les synergies projetées, les fluctuations des marges sur les ventes d'essence, les variations de taux de change, la concurrence dans les secteurs de l'accommodation et du carburant ainsi que d'autres risques décrits en détail de temps à autre dans les rapports déposés par Couche-Tard auprès des autorités en valeurs mobilières du Canada et des États-Unis. À moins qu'elle n'y soit tenue selon les lois sur les valeurs mobilières applicables, Couche-Tard nie toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser des énoncés prospectifs, que ce soit à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement. Enfin, l'information prospective contenue dans ce document est basée sur l'information disponible en date de sa publication.